

Dénomination :

Bourrée à quatre

Origine :

Recueillie par Jean-Michel GUILCHER
auprès de M. André SEGUIN, né en 1902, domestique
agricole à Châteauvieux (Indre-et-Loire). Son répertoire de
bourrées à deux, à trois et à quatre renvoie à des souvenirs de
jeunesse se rapportant à la région de Graçay, Massay (Cher) et
Valençay (Indre).

Air, musique :

Musique de bourrée à 3 temps.

Formation :

Deux couples en quadrette.

Pas :

Pas de bourrée.

Position de départ :

Les deux filles face-à-face,
les deux garçons face-à-face,
sur les angles opposés du carré.
Sans se tenir les mains.

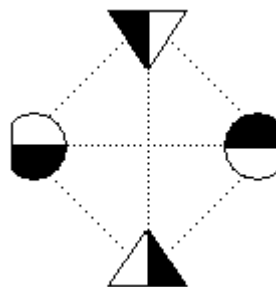


Figure 1

Figure unique, reprise à volonté :

Partie unique :

Les danseurs font un moulin mains droites pendant les 8 premières mesures de la musique. (Cf. figure 2)

Puis un moulin mains gauches pendant les 8 mesures suivantes. (Cf. figure 3)

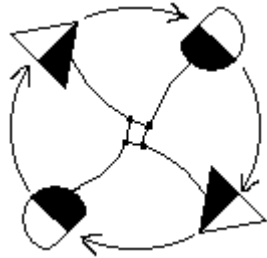


Figure 2

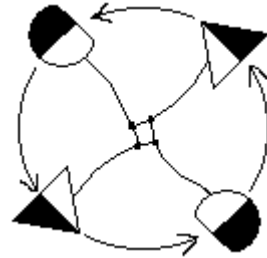


Figure 3

Et ainsi de suite.